



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de Monsieur le Président :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

**Chose promise, chose due, nous allons vous présenter tout au long de cette année 2003 les 15 projets subventionnés par la Communauté française dans le cadre de sa « politique communale de santé » (cfr. Fax n° 60 décembre 2002). Et, pour éviter tout impair, nous irons dans l'ordre alphabétique des communes initiatrices.
Cap donc sur Braine-le-Comte.**

« Promotion des habitudes alimentaires saines dans les écoles à Braine-le-Comte, Province du Hainaut »

Le projet initié par la commune de Braine-le-Comte trouve son origine dans le constat assez édifiant des comportements de la population de la province du Hainaut, en matière de santé. Ainsi, il ressort de l'étude menée par l'Observatoire de la Santé du Hainaut (1998) sur les comportements de santé des jeunes que ces derniers sont quelque 43% à ne manger aucun fruit par jour alors que leur consommation de frites, par exemple, est quotidienne pour 10% d'entre eux. Pas étonnant alors de constater qu'un jeune sur cinq est en excès de poids et que son taux de cholestérol est trop élevé. Le tableau n'est pas plus idyllique chez les aînées, puisque la province connaît le taux le plus élevé de maladies cardiovasculaires et que, selon une étude citée par le journal Le Soir du 26. 09. 2002, 28,3% de la population est victime de maladie de l'appareil circulatoire. Un meilleur équilibre alimentaire reste donc à trouver et Braine-le-Comte estime

prioritaire de répondre aux besoins de la population en matière de santé et dans le domaine de l'amélioration de la qualité de vie.

Le projet vise à développer et évaluer dans les écoles une intervention pertinente de promotion de la santé, pouvant favoriser l'adoption et le maintien d'habitudes alimentaires saines (par exemple, composer et prendre quotidiennement un déjeuner équilibré), et contribuer à une meilleure gestion de la ressource santé dans la communauté scolaire (chez les élèves et les enseignants) et dans la population brainoise.

Les résultats attendus au terme du projet sont :

- augmentation des connaissances des élèves en matière d'alimentation : 60 % d'élèves participant au projet seront capables d'identifier et de reproduire les composantes de la pyramide alimentaire ;
- meilleure perception par les enseignants de l'importance d'une alimentation saine pour la santé ;
- modification des comportements en matière d'alimentation chez les élèves ; 60% au moins seront capables de composer et de consommer quotidiennement un déjeuner équilibré ;
- prise de conscience de la population.

Quel plan d'action ?

- 1° identification et mobilisation des partenaires et définition d'un cadre de concertation ;
- 2° identification et analyse d'outils de communication existants ;
- 3° sensibilisation et promotion du projet dans les écoles en travaillant les conseils de participation ;

- 4° sensibilisation des enseignants à l'aide des journées pédagogiques ;
- 5° réalisation d'animations sur le thème alimentation et santé ;
- 6° animations telles que pièce de théâtre « Wilfriet » destinées aux élèves de 4^{ème} à 6^{ème} primaires ;
- 7° organisation d'une journée « je mange sain » qui se répétera chaque année ;
- 8° projection de films pouvant être un départ de conférence ;
- 9° organisation de concours alimentaires dans les écoles ;
- 10° organisation de discussions-débats dans les classes ;
- 11° organisation de conférences-actions tout public ;
- 12° visite de fermes pour découvrir les produits du terroir ;
- 13° rallye dégustation ;
- 14° organisation de petits déjeuners en partenariat avec Oxfam et « Les petits déjeuners du Planois » ;
- 15° participation des intervenants par des Espaces rencontres citoyennes ;
- 16° participation active des élèves par la réalisation des petits déjeuners qu'ils pourraient composer après chaque animation et participation à un concours « je mange sain » soutenu par les autorités communales : une fois par mois, un petit déjeuner par école (8 écoles de Braine-le-Comte = 8 mois) ;
- 17° évaluation du projet et communication des résultats de l'évaluation et propositions pour l'année suivante , etc.

Pour infos : Anne-Catherine

Roobaert, Echevine de la Santé

Tél. : 067.55.60.35

E-mail : aroobaert@tiscalinet.be Δ



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Ce mois-ci, c'est à Bruxelles que nous nous rendons et plus précisément dans le sud de la capitale, à Ixelles. L'idée est d'amener les habitants d'un quartier (Blijckaerts en l'occurrence) à parcourir leur lieu de vie armés d'un appareil photographique afin d'exprimer par l'image l'état de santé (cadre de vie, relations sociales, diversité culturelle, bien-être) du dit quartier.

Le quartier Blijckaerts pour ceux qui connaissent Ixelles se situe entre la chaussée d'Ixelles, l'axe chaussée de Wavre/Trône, la rue Malibran et la place Flagey, comprenant la place Blyckaerts, le square Chatellaillon-place, la place de Londres et Matonge. Il s'agit d'un quartier typiquement urbain à l'habitat ancien où, bien sûr, un certain nombre de problématiques se focalisent. L'aspect positif, c'est la présence d'un grand nombre d'associations professionnelles (secteur formel) et d'un comité de quartier (secteur informel) qui œuvrent utilement depuis un certain nombre d'années dans le quartier.

Le côté plus critique, c'est :

1° qu'il n'existe pas toujours d'actions concertées entre les associations et le comité;

2° qu'un nombre d'habitants y vivent dans une précarité socio-économique certaine et ne participent aucunement à la vie du quartier.

Le projet vise donc à entendre le point de vue de tous, tout en

construisant une action collective avec la participation des habitants.

Comment ?

En organisant un atelier photographique où les habitants s'initieront au reportage photo pour exprimer en images d'abord, en paroles ensuite (par une intervention publique), l'état de santé de leur quartier. L'intervention photographique est préparée par des séances d'animation avec les participants où trois dimensions sont explorées :

- l'exploration de la notion de quartier ;
- l'exploration des déterminants de la santé ;
- l'initiation au travail de l'image.

L'atelier s'accompagnera d'une action de diffusion des résultats lors de la fête « Ixelles en couleur » en mai 2003 et de manière plus large dans d'autres lieux qui pourraient l'accueillir.

L'évaluation et les conclusions de l'atelier seront diffusées auprès des instances communales, de la Communauté française et du Contrat de Quartier en cours, en vue d'assurer la prise en charge de la continuation du projet par la consolidation ou la création d'une structure, d'un service, d'un projet d'action défini comme important d'un point de vue communautaire.

Pourquoi la photographie ?

La photographie est un outil qui contribue à la mise en œuvre d'objectifs visés par la promotion de la santé et l'éducation permanente. Elle permet une activité personnelle et donne à chacun le sentiment de la

spécificité de sa vision : je vois, je sens, je constate, j'observe et donc je pense, je me positionne comme sujet et non plus comme objet. La photographie est un médium intéressant à exploiter dans des dispositifs à vocation d'apprentissage tout au long de la vie :

- médium créateur de liens : la prise d'une photo est une occasion pour entrer en relation ;
 - médium permettant de projeter ses représentations et donc, par le biais de l'image produite, d'entrer en dialogue avec celles-ci. Ce qui permet de fonder un dialogue hors d'un cadre pré-imposé, de faire émerger les différents points de vue sur une même problématique et de se forger une vue d'ensemble assumée collectivement ;
 - médium/outil qui met l'utilisateur en position d'acteur, de sujet. On entre en mouvement, on pose des actes, on émet une opinion ;
 - médium qui induit une analyse critique de notre environnement ;
 - médium qui permet à la fois de s'ancrer dans le réel, de le documenter et de s'ancrer dans son propre imaginaire ; découverte et/ou développement de son potentiel créatif, développement de ses capacités d'expression, familiarisation avec un langage artistique ;
 - médium qui permet d'acquérir des compétences relationnelles, sociales et techniques, qui permet de rencontrer des objectifs généraux de participation, de création de lien social et de développement social. Δ
- Pour infos :** Françoise Picqué, Echevine de la Santé, Tél. : 02.515.70.36 – Fax : 02.515.60.40
E.mail : action.social@ixelles.be



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Forest, une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, située au sud-ouest du Pentagone, a pour projet la création d'un Observatoire de la Santé, du Logement et de la Pauvreté.

L'origine du projet naît de l'observation au fil du temps des conséquences néfastes que peut avoir la précarisation : mauvais logement, santé fragile, alimentation inadaptée, échecs dans l'apprentissage scolaire et donc dans l'intégration professionnelle, éclatement de la cellule familiale, absence d'accès à la culture, à l'information, ... D'autres constats sont très rapidement venus se greffer à ces observations. Il apparaît ainsi, qu'indépendamment de la qualité de leur travail avec leur public, les institutions, associations et services publics de la commune ont tendance à se replier sur eux-mêmes, en créant moins de ponts entre eux et en n'articulant pas vraiment leur travail avec celui des autres intervenants. Conséquences : les réponses présentées au public apparaissent fragmentées, disséminées et fonctionnent parfois dans la méconnaissance les unes des autres. Il arrive même, dans les domaines de l'action sociale et de la santé, que des champs d'activités et de compétences se recouvrent. Ce qui génère parfois des concurrences ! Des lacunes existent aussi : elles sont susceptibles d'empêcher la concrétisation d'actions en faveur

du public. D'où l'importance de recueillir et de traiter un ensemble de données en matière de santé et de logement et de les rendre accessibles. A cet égard, le diagnostic communautaire réalisé par l'asbl Forest Quartiers Santé, sur les préoccupations en matière de santé, s'avère un outil fort utile.

Plan d'action

Le projet s'articule selon quatre temps.

1^{er} temps : l'opérateur (l'asbl Forest Quartier Santé) rencontre les institutions et organisations forestoises de manière à présenter le projet et à mettre en place les différents procédés de récolte des données pertinentes.

2^{ème} temps : un travail de concertation est orienté vers la production d'un questionnaire d'enquête auprès de la population.

3^{ème} temps : il est consacré au rassemblement des données issues du questionnaire d'enquête.

4^{ème} temps : il est confié aux membres de l'observatoire communal qui en fera une analyse, et dégagera une série de recommandations de travail. Ces recommandations, seront proposées à la commission communale de concertation pluraliste pour avis. Cette commission remettra le rapport complété aux membres du collège. Un rapport annuel sur l'état du logement et de la santé à Forest sera présenté au conseil communal. Il comprendra : les observations, l'analyse des observations, les recommandations. Il est aussi prévu de

faire état de la situation du logement et de la santé aux associations et institutions via la Boutique sociale.

Enfin, l'opérateur sera chargé d'organiser un Forum sur la santé et le logement à destination des habitants de la commune. Cet événement aura pour but de rendre accessibles les données récoltées et de faire participer la population à l'analyse des problèmes forestois ainsi qu'à leur traitement.

Intérêt de la stratégie vis-à-vis des stratégies de promotion de la santé

1. *La participation communautaire*. Cette priorité est rencontrée par l'organisation de forums

2. *Réorientation des services*.

Les analyses effectuées permettront de dégager des pistes d'actions pour le secteur psychosocial et d'aider le pouvoir politique local dans ses prises de décision

3. *Concertation et action intersectorielle* : le travail de l'observatoire doit permettre d'intégrer de façon permanente la question de la santé dans l'ensemble des décisions locales et d'assurer une continuité aux actions entreprises.

4. *Action sur les milieux de vie* Δ

Pour infos : Forest Quartier Santé asbl, Annie Moulart, Bruno Vankelegom
Tél. : 02 333 07 86
Fax : 02 333 27 50
E. mail : fqs@pi.be



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

A Marchin, commune du Condroz hutois, l'asbl Devenirs a pour projet de formaliser et de mettre en œuvre une politique communale concertée de santé et de qualité de la vie .

L'idée part d'une constatation qui paraît de façon récurrente : les activités et programmes développés dans le champs de la santé n'atteignent que partiellement leurs objectifs. Pourquoi ? Parce que :

- les actions sont généralement menées de manière ponctuelle et relayent une information qui est traitée en fonction d'opportunités de diffusion plutôt que selon les besoins décelés au niveau local ;
- il y a absence de discussion sur les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre ;
- il n'y a pas de programme inscrit dans le temps, organisé et planifié et, par conséquent, il n'y a pas d'évaluation et de suivi ;
- il est difficile de rendre opérationnel un projet selon un mode participatif dans lequel les publics « les plus défavorisés » sont présents comme décideurs.

Un groupe de travail s'est dès lors attelé à identifier de quelle manière la commune, le CPAS et l'ASBL Devenirs, porteurs du projet, pourraient contribuer à minimiser ces difficultés de fonctionnement.

Bref rappel historique

Issue de la mouvance de l'éducation permanente, l'ASBL De-

venir fut créée en 1997. Son objet : poursuivre une mission d'intégration socio-professionnelle et de développement communautaire. Au-delà de cette mission, l'asbl porta également sur les fonds baptismaux un projet de « Maison des Solidarités », endroit de dialogue et d'écoute, espace de concertation et de participation à l'élaboration des politiques sociales marchinoises. C'est dans le cadre de cette Maison des Solidarités que s'inscrit le projet de formalisation et de mise en œuvre concertées d'une politique communale de santé et de qualité de vie sur le territoire de la commune de Marchin. Et, pour répondre au souhait des partenaires, la mise en œuvre du programme est confiée au secteur associatif, tandis que la lecture « Santé-Qualité de la vie » est soutenue et relayée tant par la commune et le CPAS que par les différents acteurs para-communaux.

Quels sont les objectifs et les changements attendus ?

Ils concernent, en premier chef, le citoyen. Il s'agit :

- de lui faire comprendre que, par santé, on entend la sienne tant physique que mentale et relationnelle mais également celle des membres de sa communauté et qu'un ensemble d'éléments tels que l'environnement, les infrastructures locales, la culture, l'économie, ... concourent à la qualité de vie individuelle et collective ;
- de faire prendre conscience aux acteurs de terrain et, in fine, au

citoyen qu'il peut être acteur de sa santé ;

- de faire prendre conscience au citoyen qu'en étant acteur de sa santé (globale), il participe à la qualité de vie de sa communauté locale, et à plus long terme, à la réorientation des politiques nationales.

Quelles sont les stratégies et les moyens d'action ?

Une plate-forme pluridisciplinaire rassemblant les différents intervenants Santé-Qualité de la vie communale sera mise en place. Elle programmera différentes phases de travail se succédant dans le temps afin :

- de faire connaître le projet aux citoyens et aux acteurs locaux au travers d'une manifestation festive grand public ;
- d'effectuer une analyse de la situation en tenant compte des besoins et aspirations de santé exprimés par les citoyens et les acteurs locaux ;
- de formuler et de relayer des propositions de programmes et d'actions s'articulant dans un programme de Santé-Qualité de la vie ;
- de coordonner la mise en œuvre du programme en concertation avec les acteurs locaux ;
- d'évaluer et de réorienter les stratégies et actions mises en place. Δ

Pour infos : ASBL Devenirs,
Bernard Sépulchre, coordinateur
Tél. : 085.25.06.66

E. mail :

asbldevenirs@hotmail.com



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Chimay-Prévention : une association dont l'objet principal est de coordonner « toute action de prévention sociale, sanitaire et psychologique visant soit un groupe particulier de la population, soit l'ensemble de celle-ci (...) sans distinction de leur appartenance à des convictions philosophiques, politiques ou religieuses ».

En clair, il s'agit dans le cadre des « Politiques communales de santé » d'agir sur l'environnement global de l'individu en le plaçant au cœur des processus de prise de décision et de l'action.

Bref rappel historique

En 1995, le sud du Hainaut et, entre autre l'entité de Chimay, se caractérise par un nombre élevé de décès par maladies cardio-vasculaires, cancers (col utérin, poumons), cirrhose du foie et accidents de la route (notamment chez les plus jeunes). L'importance des décès par maladies ischémiques du cœur donnera la première structure à l'ASBL : Chimay-Prévention tente d'agir sur les conséquences.

Situation actuelle

Les besoins identifiés peuvent aujourd'hui s'expliquer d'après 5 constats :

- un niveau socio-économique faible avec des conséquences sur l'avenir des enfants chez les plus démunis ;
- des habitudes de vie (l'alimentation, notamment) favorisant les

maladies cardio-vasculaires et les cancers ;

- un déni de l'importance des conséquences liées à la prise de produits (haschich, ecstasy pour les jeunes et alcool pour les adultes) ;
- des grossesses précoces liées à l'environnement affectif perturbé de jeunes adolescentes
- un nombre important de décès par accidents de la route chez les jeunes (entre autre).

La conclusion s'impose : s'il n'y a pas d'actions sur l'environnement de vie immédiat des individus, l'ignorance de l'influence de divers facteurs socio-économiques et culturels sur le bien-être de la population risque de rendre la commune spectatrice d'une dégradation des conditions de vie d'une part de sa population.

Changements espérés

Les changements espérés au terme du projet peuvent se résumer à :

- un développement des aptitudes personnelles par une réflexion et des actions au niveau de l'individu ;
- une collaboration des différents services qui interviennent en matière de santé par une réflexion et des actions en réseau ;
- la permanence d'interventions en milieu scolaire (formation des adultes, réflexion avec les enseignants) et d'un relais communal dans une politique communale de la santé.

Quatre axes d'activités sont dès lors privilégiés. Il s'agit :

- des ados-assuétudes (information sur les assuétudes dans les écoles secondaires ; formation d'adultes-relais dans les écoles ; création d'espace de parole pour les ados au sein des institutions scolaires,...) ;
- de la petite enfance (accompagnement psychologique des parents à la maternité ; suivi et détection des enfants en danger en partenariat étroit avec le personnel de la maternité, de pédiatrie, de l'ONE et avec le Centre de santé mentale ; création d'un relais « bébé-papote » ;...)
- de l'alimentation (réalisation d'enquêtes auprès des enfants, parents, personnel de l'école pour une évaluation de l'état des lieux de l'alimentation à l'école ; ateliers d'alimentation saine dans un groupe de réinsertion sociale du CPAS ;...)
- du sport (grande journée « sport santé en famille » ; réflexion des clubs et infrastructures sportives quant à une meilleure accessibilité à un sport ;...).

Quelles stratégies d'action ?

Chimay-Prévention travaille en coordination avec la plupart des services socio-éducatifs de l'entité. La mise en place d'un réseau entre partenaires devrait favoriser l'émergence de projets de qualité usant d'une méthodologie commune de gestion participative et permettre la circulation des expériences et des informations. Δ

Pour infos : Marie-Anne Squevin, Bd Louise 18 - 6460 Chimay, tél. : 060.21.33.54



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

A Flémalle, on se propose de former l'« intervenant référent » à une gestion équitable et dynamique des questions de santé (physique et mentale) de la population de la commune.

Le projet comporte différents niveaux : formation, partage de pratiques avec des intervenants venant d'autres régions et ouverture au regard critique de différents théoriciens. En pratique, il s'agit d'offrir à tout travailleur social, préoccupé par la santé d'un usager et/ou de la famille de ce dernier, la possibilité de s'appuyer sur les différentes ressources intra et inter institutionnelles mises en œuvre à travers les divers niveaux de concertation.

Comment le projet est-il né ?

L'idée du projet émane d'un groupe de réflexion d'intervenants appartenant à la « commission crise » de Flémalle.

La « commission crise » est une sous-commission de l'inter-service social. Elle est un lieu de débat, de réflexion qui vise à permettre au travailleur social de se dégager de situations qui lui paraissent prendre des proportions inhabituelles. Les travaux de la « commission crise » ambitionnent de maintenir la cohérence des pratiques de concertation dans les situations de détresse psycho-sociales urgentes. C'est un moyen de professionnalisation qui élargit le choix des réponses possibles en connaissance de cause.

Quels sont les changements attendus ?

Au niveau des professionnels de la santé :

- redynamisation des ressources engagées ;
- prise de recul ;
- réflexion méthodologique plus approfondie ;
- meilleure qualité dans la gestion des crises ;
- plus grande sensibilisation des édiles communaux.

Au niveau de la population :

- plus grande transparence vis-à-vis des citoyens ;
- informations de meilleure qualité ;
- implication des usagers dans l'évaluation qualitative ;
- meilleure sensibilisation des édiles communaux.

Au niveau de l'environnement extérieur :

- création de synergies extra territoriales ;
- ouverture au regard d'autres professionnels ;
- utilisation des NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication) comme outil de communication.

Plan d'action

1. Une formation à l'approche contextuelle

Ce type d'approche qui continue de montrer sa pertinence dans les interventions familiales au sens strict est celle qui sert de fondement aux pratiques de concertation. Elle permet, en effet, de travailler l'ensemble des rela-

tions entre professionnels et usagers en se fondant sur l'éthique relationnelle. La question récurrente consistant à questionner constamment l'équilibre entre le « donner et le recevoir » en est une de ces lignes de force. Cette formation sera ouverte à tous les intervenants psychosociaux de la commune.

2. L'échange de bonnes pratiques

L'organisation de rencontres avec des intervenants sociaux pratiquant la concertation sur d'autres territoires que Flémalle permettra de confronter et de comparer l'efficacité des interventions. Ces échanges entre professionnels de la gestion des réseaux permettront de mettre en évidence des invariants méthodologiques applicables dans n'importe quel contexte, mais aussi de définir des spécificités contextuelles socio-économiques particulières.

3. L'ouverture

Organisation de rencontres avec des théoriciens de la question (psychologue, ethno-psychiatre, anthropologue, sociologue, philosophe,...) qui ne fondent pas nécessairement leur méthode sur l'approche contextuelle. La rigueur scientifique passe par là. Ces rencontres seront également l'occasion de questionner les pratiques d'évaluation. Δ

Pour infos :

R.M.Todde,
coordinatrice sociale
Tél. : 04.233.17.23



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

GRACE-HOLLOGNE CIBLE LA FAMILLE

A Grâce-Hollogne, le constat paraît évident : la famille se transforme. Et, si elle est actrice de multiples changements (dans sa composition, ses principes éducatifs, ses choix de vie, sa qualité de vie, ...), elle en subit autant, parfois de façon très inégale.

La vie personnelle, familiale, est en continuel mouvement. D'une part, la famille se transforme dans sa composition, sa taille, sa complexité, ... Les familles vivent dans un milieu social et économique en évolution constante et rapide où émergent des questions nouvelles en matière de santé, d'environnement, de consommation, d'éducation, de travail, de solidarité et d'intégration. Dans le tissu social de Grâce-Hollogne (22,500 habitants), il existe un certain nombre de personnes en situation précaire, relevant de problématiques multifactorielles :

- familles monoparentales ou recomposées ;
- difficultés relationnelles, psychoaffectives ;
- cursus scolaire et/ou professionnel caduc ;
- population de moins en moins autonome

dont l'isolement pourrait être le dénominateur commun.

D'autre part, tout passe par l'individu : sa santé, son accès au travail, son éducation, sa formation. Il aspire à son propre bon-

heur, à son épanouissement personnel. Des cloisonnements se font jour entre les familles et à l'intérieur de ces dernières.

Objectifs généraux du projet et public cible

Le projet s'adresse à la « famille » dans ses différentes composantes : la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, l'adulte.

Les objectifs généraux visent à :

- ressusciter le lien social dans la commune ;
- construire des échanges et des ponts entre les familles et les partenaires sociaux, culturels, sportifs, ... ;
- développer des solidarités et créer un espace d'information, de discussions et d'animations ;
- aider les familles dans la conduite de leur projet familial, parental, social, ... ;
- soutenir les familles et favoriser leurs actions ;
- valoriser la créativité et la prise d'initiatives.

Objectifs spécifiques

Après une année consacrée à l'identification des besoins et l'analyse de la situation par un Comité d'accompagnement pluraliste créé à cet effet, l'objectif sera de créer un Espace Relais Famille et de mettre en route les premières actions en lien étroit avec les besoins et attentes des familles.

Au terme de la deuxième année, les objectifs consisteront à :

- développer et à adapter des services de l'Espace Relais Famille en fonction des demandes ;

- poursuivre des actions de développement de nouvelles initiatives ;
- poursuivre des formations ;
- transférer des actions spécifiques vers des actions généralisables ;
- évaluer.

Stratégies d'actions

1^{er} temps : mise en place du partenariat

- recensement des services et associations présentes sur le territoire de la commune et leurs actions ;
 - rencontre et communication entre les associations, les services locaux ou assimilés ;
 - création d'un comité de suivi.
- Il devra se structurer autour des objectifs du projet et des activités et devrait regrouper les promoteurs du projet, le réseau des intervenants (en fonction des actions) et un ou des membres externes (ex. le CLPS, ...)

2^{ème} temps : développement d'actions existantes et de nouvelles initiatives :

- en étroite collaboration avec le public concerné ;
- en adéquation avec les besoins et les attentes identifiées précédemment ;
- ouverture de l'Espace Relais Famille comme lieu pour accueillir les différentes initiatives, pour leur permettre de prendre corps ;
- mise en route des formations. Δ

Pour infos : Commune de Grâce-Hollogne, Service Social, 28 rue de l'Hôtel Communal.

Tél. : 04.234.92.00/04.234.92.02



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Voici pratiquement deux ans maintenant que le Service Promotion de la Santé de La Louvière et un certain nombre de ses habitants travaillent à la création d'un réseau d'information et d'échanges relatif aux besoins de santé des Louviérois.

Petit rappel historique

En janvier 2002, « La Louvière Ville-Santé » s'engage dans un processus de recherche sociologique sur le thème du vécu quotidien des citoyens, de leur santé dans la vie. Cette recherche est menée par l'Unité de Sociologie de l'UCL. Dix séances de travail sur la santé sont organisées. Tous les Louviérois sont invités via un toutes-boîtes et les relais. Seize habitants sont présents à la première séance. Par la suite les rencontres se déroulent avec un noyau de 18 habitants réguliers. Toutes ces réunions aboutissent à une évidence : il faut favoriser la création d'un espace de réflexion collective.

Pour une action collective

Plusieurs objectifs dirigent le projet. L'*objectif général* vise à améliorer l'échange d'informations et le sentiment de reconnaissance entre les habitants, les relais et les décideurs. La Louvière ne souhaite pas « changer de ville » mais plutôt « changer la ville ». L'action collective - via des dispositifs démocratiques à (ré) inventer - est, dès lors, perçue comme une nécessité par les habitants, comme seule issue

en-visagée pour sortir de la « ma-chine à négativisme ».

L'*objectif spécifique* veut construire un réseau d'informations et d'échanges alimenté par les questions, réflexions, plaintes, suggestions... émanant des habitants de différents quartiers et par les réponses formulées par le groupe Citoyen en collaboration avec les « promoteurs de santé » ou les services partenaires.

Quant aux *objectifs opérationnels*, ils consisteront à :

- créer des dispositifs favorisant l'échange. Deux mesures sont ainsi prévues : la récolte d'informations écrites déposées dans des boîtes aux lettres spécifiques (+/- 40) situées dans des lieux de vie de quartiers et les soirées forums ou ateliers d'échanges organisés dans les quartiers autour du thème de la santé (12 rencontres sur 2 ans) ;
- assurer une mobilisation des membres du groupe pour récolter ces données dans les points d'information ;
- traiter les données collectées :
- en formulant les réponses via le journal communal ou la télévision locale ;
- en établissant un listing des problématiques les plus souvent abordées par les citoyens et en discutant avec les décideurs et relais concernés ;
- en trouvant un réseau de personnes ressources ;
- en assurant la promotion du réseau « des boîtes aux let-

tres » et des forums-rencontres auprès du public ;

- en assurant la maintenance du réseau.

Quel est l'intérêt d'une telle stratégie dans le cadre de la promotion de la santé ?

Le projet s'inscrit dans une optique de promotion de la santé par :

- la participation qu'il génère. Il est porté par un groupe d'habitants qui souhaitent s'investir dans toutes les phases ;
- la stratégie de communication. L'expression des citoyens est prise en compte et sert de moteur à tout échange de savoirs, de connaissances et cherche à créer la rencontre entre citoyens, relais, politiques, ... ;
- la démarche intersectorielle. L'échange ne peut s'inscrire que par un questionnement des divers secteurs ;
- la réorientation des services de santé qu'il peut générer par l'information recueillie.

Et par la suite ?

L'année 2004 devrait déboucher sur un travail plus régulier basé sur le traitement de l'information écrite et suivant les problématiques soulevées, la création d'activités spécifiques. Δ

Pour infos : Madame C. Sadzot, coordinatrice du projet « La Louvière Ville-santé »

Tél. : 064.27.79.66

Fax : 064.27.80.80



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Pour une approche intersectorielle et participative de lutte contre les inégalités de santé à Sambreville

C'est dans le cadre d'une dynamique de redéploiement économique et social, basé sur un partenariat organisé, que Sambreville a initié un diagnostic socio-économique afin d'identifier la problématique propre à la commune.

Il en ressort que :

1° la commune, caractérisée par son poids de population (27.300 habitants) mais surtout par la densité très élevée de son habitat (800 habitants/km²), rencontre depuis une vingtaine d'années des difficultés économiques et sociales résultant d'une ancienne industrialisation. Sambreville est confronté à différents types de « handicaps » (chômage en croissance tendancielle ; pertes d'emploi industriel ; caractère peu attractif des zones urbanisées qui favorise une certaine délinquance ; etc.) qui interagissent et contribuent à une situation peu propice à un renouveau.

2° la structure locale de la commune se traduit par : une importante densité de population ; une forte concentration de population de nationalité étrangère (+ de 11% du total de la commune) ; une progression de la part de la population âgée alors que la part des jeunes est inférieure à la moyenne wallonne ; une tendance croissante du nombre de délits (le taux de criminalité est

le plus élevé de l'arrondissement après Namur ville).

Sur base de ces constats, l'Administration communale de Sambreville a décidé de développer un projet de réseau communal en santé en faveur des populations fragilisées sur son territoire, veillant ainsi à donner aux publics-cibles les moyens nécessaires pour une meilleure prise en charge de leur santé.

Objectifs généraux du projet

Les stratégies que Sambreville veut privilégier sont celles définies dans la Charte d'Ottawa et dans le programme quinquennal, à savoir :

- initier et soutenir la création d'un réseau d'échanges, de dialogue, de concertation, de négociations entre décideurs, professionnels ou non professionnels (les habitants) pour une commune en santé ;
- établir un diagnostic communautaire permanent en vue de mieux connaître la population dans son environnement quotidien ; les réseaux existants et les ressources qui répondent ou devraient répondre aux besoins et dégager des pistes d'actions intersectorielles visant une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins ;
- initier et soutenir la mise en place d'actions intersectorielles coordonnées sur le territoire ;
- informer les décideurs des besoins observés afin de contribuer à une meilleure orientation des politiques socio-sanitaires ;

- accentuer la visibilité de la promotion de la santé ;
- relayer les campagnes de promotion de la santé de la Communauté française de manière à mieux informer la population dans son ensemble.

Plan d'action, stratégies, méthodes, activités, ressources pour la mise en place d'un réseau en santé à Sambreville

Deux années et un certain nombre d'étapes seront utiles à la réalisation du projet. La première année (2002) a vu se constituer une commission de concertation pluraliste et la mise en place du comité de pilotage.

La deuxième année se décline selon trois étapes principales :

- élaboration d'un plan d'actions intersectorielles ;
- mise en place d'actions coordonnées intersectorielles ;
- évaluation du réseau.

Une évaluation globale mesurera l'impact du réseau sur les demandes du public adressées aux professionnels par la Communauté. Une évaluation transversale évaluera les contraintes techniques, institutionnelles et socio-politiques à l'implantation du réseau ainsi que le travail en partenariat tant avec les relais professionnels que les non-professionnels. Δ

Pour infos : Dr D. Liselélé

Tél. : 071.26.02.07

Courriel :

liselele@commune.sambreville.be



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

A Verviers, cinq partenaires créent « Pré-lude », un espace de vie et de rencontre parents enfants

Trois partenaires (l'ONE, le Centre d'Accompagnement et de Prévention et le Service de santé mentale de la ville de Verviers) parmi les cinq promoteurs du projet, travaillent ensemble depuis de nombreuses années déjà. Cette collaboration, si elle profite (cela va sans dire) aux usagers, dynamise également les travailleurs psycho-médico-sociaux. Deux projets, nés de cette participation, sont plus particulièrement à l'origine de Pré-lude : l'ouverture en 1994 de l'«Espace de Vie», et la semaine d'animation « En corps les enfants » qui s'est tenue au cours de l'année 1997.

Un constat

La société actuelle a éliminé toute une série de lieux de rencontres traditionnels des personnes. En 1994, L'Espace de Vie offre un lieu où les parents peuvent partager un moment d'échange et de jeu avec leurs enfants mais crée également l'occasion d'un dialogue avec les autres parents. En 2003, Pré-lude s'inscrit dans cette dynamique qui vise à élargir les choix des person-

nes par rapport à leur quotidien. Il s'agit d'un lieu de prévention primaire favorisant la socialisation précoce de l'enfant. La qualité du cadre de l'espace, la présence de professionnels de l'écoute favorisent son bien être.

L'expérience de 7 ans de l'Espace de Vie conforte le partenariat dans l'idée qu'il importe de maintenir à tout prix de tels lieux tout en les intégrant à des structures qui apporteront d'autres réponses aux besoins des familles : il s'agit de mobiliser les ressources des collectivités.

Deux objectifs

Créer un lien avec les parents pendant les consultations de nourrissons : écoute et partage.

La présence des parents pendant les consultations de nourrissons est une réelle opportunité de dialogue et d'écoute. La présence de professionnels, attentifs, disponibles et soucieux de voir se créer l'échange va favoriser les partages d'expériences entre parents. Le brassage de milieux sociaux, à l'occasion d'une telle consultation, peut encore favoriser les échanges multiculturels. La diversité des publics fréquentant les consultations de nourrissons est un autre élément positif.

Créer la rencontre par le jeu

L'objectif du projet consiste à développer, au sein de l'espace de rencontre, des coins spécifiques pour l'accueil des petits. Il ne s'agit pas d'une garderie. Ici, les parents découvrent leurs enfants au travers du jeu, les enfants créent des liens privilégiés avec leurs parents. Le moment de la découverte et du choix du jeu est essentiel. Les parents peuvent y exprimer la perception qu'ils ont de leur enfant : ses goûts, ses activités ; ses aptitudes... Ils prennent le temps de partager ce plaisir en tenant compte de leur enfant.

L'intention future est de développer les coins de jeux traditionnels des consultations ONE (coin musique, coin lecture, coin psychomotricité) tout en développant la notion d'accès libre à cet espace, c'est-à-dire : en dehors des heures de consultations. « Pré-lude » souhaite voir les parents et les jeunes enfants s'approprier l'espace et y développer toute une panoplie d'activités.

D'autres services proches de l'enfance pourraient encore s'associer à l'aventure. Δ

Pour infos :

Michel Halleux
Tél. : 087.325.211
Fax : 087.325.360



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Virton multiplie les projets

L'offre de subvention de la Ministre de la Santé de la Communauté française, Nicole Maréchal, pour des projets initiés au niveau communal n'est pas restée « lettre morte » pour la commune de Virton. Trois projets ont été proposés. Les trois se sont vus retenus : l'ouverture d'un centre de jour, la formation de gardes malades et l'achat d'appareils destinés au centre d'excellence en sénologie.

Ouverture d'un centre de jour

Sous l'égide de l'échevinat des affaires sociales, une équipe de chômeurs et de « minimexés » travaillant dans le cadre d'un projet de réinsertion professionnelle a restauré et aménagé un immeuble situé près de l'Hôtel de Ville pour le rendre conforme aux normes d'agrément d'un Centre d'accueil de jour.

Ce centre, formule intermédiaire idéale entre le maintien à domicile et l'entrée en maison de repos, a pour objectif d'accueillir quotidiennement quelques 15 seniors. Ceux-ci bénéficieront des repas, de soins éventuels et pourront participer à des animations, des ateliers et des séances d'information. Ils seront amenés en minibus et reconduits à leur domicile en fin d'après-midi.

Ce centre d'accueil veut être une alternative pour les seniors qui ne souhaitent pas encore franchir la porte de la maison de repos

parce qu'ils se sentent bien chez eux, mais pour qui la solitude, l'ennui et une certaine dépendance sont le lot quotidien.

Formation de gardes-malades en partenariat avec l'A.L.E.

Virton a observé que de nombreuses familles hébergeaient chez elles des parents gravement malades (maladie d'Alzheimer, cancers en phases terminales,...), âgées ou handicapées et leur prodiguaient les soins nécessaires. La Ville a ainsi estimé de son devoir de venir en aide à ces familles en organisant un service communal de gardes malades à domicile afin de leur permettre de disposer de temps libre pour décompresser et avoir accès aux loisirs. Elle interviendra donc dans la formation et la rémunération des gardes malades à domicile.

Fourniture d'appareils destinés au centre d'excellence en sénologie

Afin de sensibiliser sa population féminine à l'importance de la prévention du cancer du sein, Virton a décidé d'amplifier la campagne nationale en agissant au niveau local. Elle s'y emploie notamment :

- par le biais de lettres personnalisées et de publicités sur l'ensemble des médias;
- en prenant en charge tous les frais médicaux ne rentrant pas dans le cadre du mammotest (mises au point

complémentaires en cas de mammotest positif; bilans sénologiques onéreux);

- en finançant un mammothome haut de gamme et une table stéréotaxie.

Ce matériel permet d'obtenir des images digitalisées d'une rare qualité. Il peut encore être utilisé à des fins thérapeutiques pour réaliser des exérèses chirurgicales de petites lésions sans procéder à des ablations présentant un grand délabrement mammaire et sous simple anesthésie. Cette technique permet à la fois d'éviter les inconvénients d'une anesthésie générale et les conséquences psychologiques et humaines d'une ablation ;

- en passant une convention avec l'Association Intercommunale des Oeuvres médico-sociales par laquelle cette dernière s'engage à aménager un espace d'accueil convivial au Centre Hospitalier de Lorraine pour ce service et à lui affecter deux radiologues spécialisés en sénologie. Δ

Pour infos : Claude Baudoin,
échevin des Affaires sociales de la Ville de Virton
Tél. : 063.57.06.90
Fax : 063.57.01.49